

Brève Grand Emprunt n°3

30 juillet 2010



5 NOUVEAUX APPELS A PROJETS

L'appel à projets (AAP) Laboratoires d'Excellence dans le cadre des Investissements d'Avenir est paru ce jour avec la date de clôture le 9 novembre 2010.

Cette action vise à sélectionner des entités :

- de très haut niveau à l'échelle internationale :
- porteuses d'un projet scientifique comportant une prise de risque importante ;
- ayant, en termes de recherche, une très haute ambition scientifique pour une plus grande visibilité internationale ;
- dont le programme est cohérent avec les priorités de la stratégie nationale de recherche et d'innovation, y compris dans ses dimensions européennes et internationales ;
- qui ont un projet porteur de retombées au bénéfice de la société et qui entretiennent d'ores et déjà des relations organiques avec le monde économique, social, intellectuel et culturel ;
- qui ont potentiellement un effet d'entraînement sur le dispositif de recherche et d'enseignement supérieur dans lequel elles sont insérées ;
- dont la candidature s'intègre pleinement dans la stratégie d'ensemble des établissements auxquels elles sont rattachées, les dossiers de candidature devant être présentés par leurs établissements et tutelles de rattachement, et, le cas échéant, par le partenaire coordinateur de projets d'Initiatives d'excellence les concernant :
- qui s'investissent efficacement dans la formation des étudiants, notamment au niveau du master et du doctorat;
- et dont la gouvernance garantira la conduite à bonne fin des programmes engagés.

Correspondants de l'Equipe Projet Interrégional

J. Girardeau

S. Cassereau



Les « Laboratoires d'excellence » sélectionnés pourront être :

- principalement des entités de recherche de très grande qualité scientifique (d'un niveau équivalent à celui correspondant à la notation A+ de l'AERES1), de taille significative pour la discipline considérée, rassemblant, sur leur aire géographique, la plus grande partie des forces sur leur thématique de recherche, et présentant un projet qui affiche une évolution de leurs recherches ;
- secondairement des réseaux thématiques de recherche de très grande qualité scientifique (d'un niveau équivalent à celui correspondant à la notation A+ de l'AERES2), regroupant, sur un projet scientifique commun, un potentiel significatif de chercheurs pour les champs disciplinaires concernés3;
- à titre exceptionnel, des instituts scientifiques thématiques d'accueil pour des chercheurs de renommée mondiale.

L'appel à projets (AAP) Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies dans le cadre des Investissements d'Avenir est paru ce jour avec la date de clôture le 29 novembre 2010.

L'objectif de cet appel à projets est de sélectionner six de projets de « sociétés d'accélération du transfert de technologies » (SATT). Celles-ci auront vocation à regrouper l'ensemble des équipes de valorisation de sites universitaires et à mettre fin au morcellement des structures pour améliorer significativement l'efficacité du transfert de technologies et la valeur économique créée. Elles auront une double mission : une activité principale consacrée au financement des phases de maturation des inventions et de preuve de concept, une deuxième activité consacrée à la prestation de services de valorisation auprès des acteurs locaux de la recherche et développement (R&D) qui créent la valeur ajoutée scientifique et technologique. La principale activité des SATT sera d'investir dans des projets de maturation et de preuve de concept pour créer par les avancées de la R&D de la valeur et des emplois dans les sociétés qui exploiteront et rentabiliseront les innovations. Les SATT proposeront également des prestations de services aux laboratoires, établissements et organismes de recherche, notamment ceux qui seront actionnaires des SATT. Leur modèle économique reposera sur la prestation de services, le soutien à la maturation et l'investissement.

L'appel à projets (AAP) Instituts-Hospitalo-Universitaires dans le cadre des Investissements d'Avenir est paru ce jour avec la date de clôture le 5 novembre 2010.

L'objectif de cet AAP est l'identification d'IHU de visibilité internationale, soutenus par ce programme, permettra de disposer, en France, de centres d'excellence, au niveau des meilleures institutions internationales, en matière de recherche, d'enseignement et de soins. Ce processus devra nécessairement intégrer un objectif de transfert de technologies supposant des relations étroites avec les acteurs industriels et incluant un partenariat avec le secteur privé et les collectivités territoriales concernées.

Les IHU pourront être intégrés dans un projet« Initiatives d'Excellence » ou se situer dans un périmètre partiellement commun, ou encore sur un site ne comportant pas d'Initiative d'Excellence.



L'appel à projets (AAP) Démonstrateurs Préindustriels dans le cadre des Investissements d'Avenir est paru ce jour avec la date de clôture le 29 octobre 2010.

L'objectif est ici de co-financer des démonstrateurs dans le domaine des biotechnologies. Ces structures, conçues pour faciliter la valorisation économique des découvertes et innovations issues des laboratoires, permettront de tester la faisabilité des changements d'échelles indispensables pour passer de la paillasse au stade pré-industriel Ils pourront concerner tous les domaines d'application des biotechnologies : santé, matériaux, énergie, chimie ou environnement.

Pour les projets portant sur la biotechnologie à usage de la chimie et de l'énergie, le programme « Démonstrateurs » de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a vocation à soutenir des projets portés par des entreprises. En revanche, le partenaire coordinateur dans les projets soumis au présent appel doit être un établissement de recherche.

Les partenaires du projet, publics (voir 4.1) ou privés (voir 4.2), mettront ainsi à la disposition de la communauté des chercheurs des démonstrateurs leur permettant de tester rapidement la preuve de concept d'un passage d'une bioproduction au laboratoire à une bio-production industrielle. La capacité de l'infrastructure à fournir des services de haute qualité sera définie, en décrivant les conditions scientifiques (comité scientifique ou équivalent) et financières de l'accès à l'infrastructure pour les projets émanant d'utilisateurs publics ou privés.

L'appel à projets (AAP) BIOTECHNOLOGIES ET BIORESSOURCES dans le cadre des Investissements d'Avenir est paru ce jour avec la date de clôture le 29 octobre 2010.

Cet appel à projets soutiendra spécifiquement le développement des agrobiotechnologies végétales et microbiennes avec deux objectifs majeurs :

- la sécurité alimentaire dans un contexte d'agriculture durable, capable de s'adapter au changement climatique, passant par la sélection de variétés végétales à hautes valeurs environnementales et nutritionnelles, caractérisées par des bénéfices pour la santé humaine, la santé animale ou l'environnement ;
- la substitution de matières premières fossiles par des matières premières renouvelables pour garantir la durabilité des procédés industriels, en fournissant des bioproduits par des procédés innovants faisant appel à des microorganismes et des activités enzymatiques (biotechnologies dites blanches).

Les projets devront favoriser le développement d'innovations basées sur l'ingénierie du vivant et favoriser les partenariats de recherche public-privé en co-financement avec les entreprises et les collectivités locales. Ils devront prendre en compte l'état du contexte international, en particulier pour les choix technologiques des plateformes et le développement des biotechnologies.

La pertinence du modèle économique, la coordination, la capacité d'entraînement et d'intégration aux dispositifs existants, l'association de la recherche privée et les retombées potentielles (économiques et sociales) seront autant d'éléments d'appréciation des dossiers en complément de l'excellence et de l'ambition scientifique du projet.

L'interface avec les sciences humaines et sociales sera nécessaire afin de prendre en compte les questionnements d'ordre juridique, éthique, anthropologique et philosophique, soulevés par l'utilisation du vivant, de même que l'impact socio-économique des innovations proposées.

Bonnes vacances ensoleillées... et studieuses!